



Printemps 2016

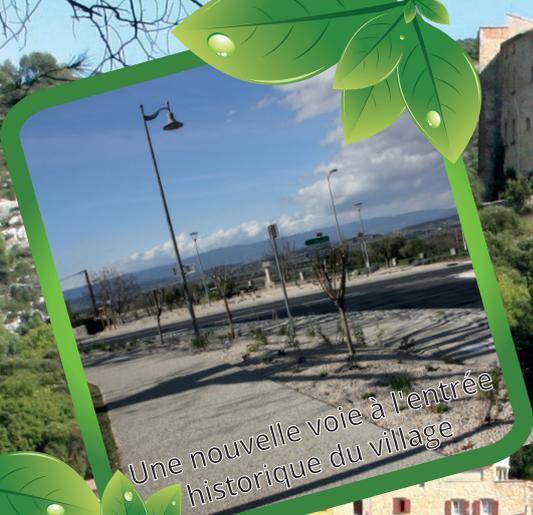
Bulletin d'informations municipales N° 28



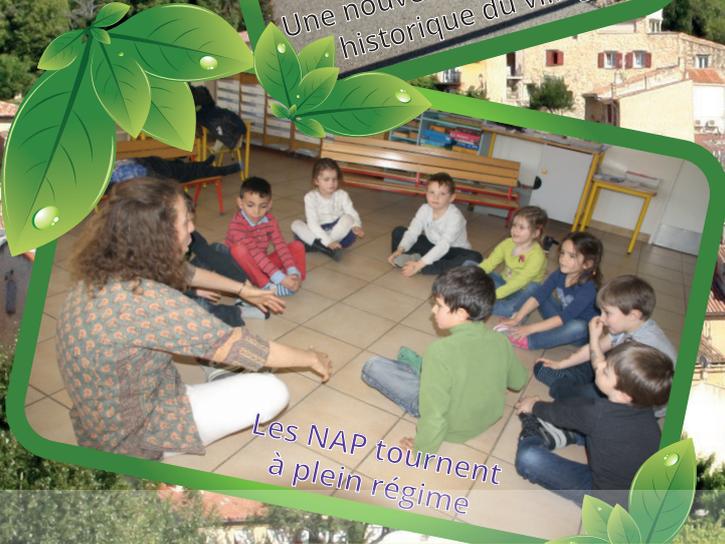
Les belles cylindrées vont ronronner pour le Mey kustom day, le 22 mai



L'école de pétanque des Cigalons a pris son envol



Une nouvelle voie à l'entrée historique du village



Les NAP tournent à plein régime



Pamoja prépare la Gratiferia



ÉTAT CIVIL

IL EST NÉ EN 2015 :

QUIEZ Louca, le 11 juin, à Pertuis

ILS SONT NÉS EN 2016 :

MATOS PLATA Cassandra, le 1<sup>er</sup> janvier à Aix

GALLAND Liam, le 05 janvier à Aix

M'HAMDI Malek, le 06 janvier à Aix

PAILLART Chloé, Fanny, Muriel, le 09 janvier à Aix

VALIÈRE KENZA, Gladys, le 27 janvier à Aix

VALIÈRE Ynahia, Marie, le 27 janvier à Aix

ROCK ANCELET Jillian, le 07 février à Pertuis

BAUD JEAN Millicent, le 12 février à Pertuis

TEMPLER Margaux, Swan, Denise, le 18 février à Aix

GAY EL ALLAOUI Owen, le 19 février à Aix

ILS SE SONT UNIS EN 2016 :

Philippe Edouard Alfred SOLERE et Hélène Marie-Claude Louise LAMARCHE, le 30 janvier

Claude Raymond Michel ALBA et Laetitia GIRARDI, le 06 février

Mickaël Christian Charly TCHAKAMIAN et Nina Maguy Célinie BERTHE, le 15 février

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2016 :

Roger Jean GARCIER, le 20 janvier à Aix  
Isabelle Rose VALENZUELA née VIDALE, le 25 janvier à Bédoin (84)

Hans Peter PITTIANI, le 06 février, à Meyrargues (13)

Cesare Aldo FASSETTA, le 16 février, à Aix

Jean Joseph SPEZIANI, le 27 février, à Aix  
Francine Alice Aimée SANTI, le 26 février, à Meyrargues

*Si vous ne souhaitez pas apparaître dans cette rubrique merci de le faire savoir auprès du service État civil par email (etat.civil@meyrargues.fr) ou en retournant le formulaire téléchargeable sur notre site meyrargues.fr (rubrique état civil).*

SOMMAIRE

Les NAP tournent à plein régime



15

L'entrée nord est finie



8

Le P'tit marché provençal relance ses soirées du jeudi



5

EDITO

p.3

VIE MUNICIPALE

Dernière étape avant le vote du budget 2016

p.4

CADRE DE VIE

Vers la fin de la procédure du Plan local d'urbanisme

p.6 et 7

Les études d'aménagement de l'avenue de la République

p.8

Les avenues Mistral et Grand Vallat vont être requalifiées

p.9

Les trottoirs ne doivent plus être des crottoirs

p.10

L'heure est au débroussaillage

p.11

VIE LOCALE

Les écoliers ont été formés aux dangers de la route

p.14

La 3<sup>e</sup> édition du Mey kustom day se prépare

p.16

La gratifieria s'installe au théâtre de verdure le 28 mai

p.17

C'est reparti pour les Randolades

p.18

Une journée en l'honneur du poète Joseph d'Arbaud

p.18

Le transport à la demande est sur la bonne voie

p.21

VIE CULTURELLE ET FESTIVITÉS

Du théâtre, de l'humour et du jazz sont au programme

p.20

DIVERS

La tribune

p.22

Les adresses utiles

p.23

AGENDA

p.21

## ÉDITO

Mesdames, Messieurs, mes chers amis,

La Métropole est en marche.

Après de nombreux rebondissements juridiques, les 240 membres du conseil métropolitain ont élu Jean-Claude Gaudin à sa présidence le 17 mars dernier. Maryse Joissains, quant à elle, est désormais présidente du conseil de territoire du Pays d'Aix. Je défendrai les intérêts de la commune de Meyrargues dans ces deux instances ainsi qu'à la conférence des maires.



Cet intermède institutionnel terminé, les projets communaux peuvent reprendre leur cours, grâce au déblocage des financements de nos partenaires. Comme chaque année depuis 2008, ils vous seront présentés lors d'une réunion publique vendredi 22 avril prochain.

Les grands chantiers, au-delà de leur aspect structurant, participent à la qualité de notre cadre de vie. Mais cette qualité dépend aussi de chacun et c'est pourquoi, je vous annonce que notre architecte conseil, Ivan Di Pol, tient désormais deux permanences par mois. Il est à la disposition de tous les administrés afin de garantir l'harmonie de notre village lors de projets de modification de l'aspect extérieur des habitations. Cela comprend, par exemple, la nature et la couleur des volets ou encore la pose de climatiseur sur les façades. Pour mémoire, ces travaux sont soumis à une demande d'autorisation. A cet effet, je vous invite donc à vous rapprocher de l'architecte conseil, de Cécile Raffier, architecte des Bâtiments de France et de Sandra Thomann, adjointe en charge de l'urbanisme. Beaucoup d'entre vous les ont déjà rencontrés.

La qualité de notre cadre de vie est un bien commun, qu'il nous appartient de sauvegarder pour les générations futures. Je sais pouvoir compter sur vous.

Je vous laisse découvrir dans ce BIM printanier la vie de notre commune.

Bonne lecture et à très bientôt,

Mireille Jouve  
Maire de Meyrargues  
Sénateur des Bouches-du-Rhône



### INSCRIVEZ-VOUS AU CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

#### ► LA COMMUNE RELANCE LE CONCOURS INDIVIDUEL

Jardiniers en herbe ou horticulteurs avertis à vos binettes ! Forte d'une première fleur, la municipalité relance le concours individuel des villes et villages fleuris. Tous les Meyrarguais sont concernés. Il s'agit de valoriser son jardin, son balcon, l'entrée de sa maison, sa clôture... en

s'inscrivant dans l'une des six catégories proposées. En partenariat avec la pépinière Ferat, à Pertuis, les lauréats recevront des bons d'achat et bien d'autres surprises... Pour participer, il suffit de remplir le bulletin d'inscription ci-joint ou de le télécharger sur [meyrargues.fr](http://meyrargues.fr) et de le retourner en mairie avant le 30 avril. → Renseignements : 04 42 57 50 09.

# DOB : la dernière étape avant le vote du budget 2016

*Le débat d'orientation budgétaire (DOB) a pour objectif de présenter les grandes lignes des dépenses pour l'année 2016. Il est obligatoire et s'appuie sur des données budgétaires nationales, dans le but de préparer le vote du budget 2016*



Le 24 mars, les élus aux finances ont présenté des données nationales en préambule du débat d'orientation budgétaire. Une croissance nationale modeste (1,1%), un taux de chômage record (10,6%), un PIB au 20<sup>e</sup> rang mondial, un budget de l'État en déficit (-73 milliards d'euros), une loi des finances qui a pour but de réduire ce déficit et a pour conséquence, à travers la

*« La rigueur budgétaire annoncée au niveau national a forcément une incidence sur le budget communal. »*

réforme des systèmes de dotations aux collectivités territoriales, d'affaiblir les ressources des communes (-70 000€ pour Meyrargues)... Le maintien de la rigueur budgétaire, annoncée au niveau national, se répercute forcément sur le budget de la commune. L'équipe municipale a donc décidé de

faire des choix et de fixer des priorités dans les politiques à mener, sans pénaliser les ménages dans leur vie quotidienne (lire ci-dessous). L'État impose de contribuer au redressement de la dépense publique et à la réduction des déficits, malgré les baisses des dotations. Résultat : une marge de manoeuvre moins importante pour financer des projets et une capacité d'autofinancement (CAF) en légère baisse (lire encadré).

## UNE DETTE PAR HABITANT À UN TAUX HISTORIQUEMENT BAS ET L'ENVELOPPE DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EST MAINTENUE

Malgré la rigueur budgétaire imposée, au niveau national, et les baisses des dotations de l'État, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux (maintien du taux des taxes d'habitation et foncière) et de maintenir le montant de l'enveloppe de subventions allouées aux associations. Elle a négocié une baisse des tarifs de l'eau et de l'assainissement (lire Bim 27) et affiche la dette par habitant à un taux historiquement bas : **237€ PAR HABITANT EN 2015** (276€/hab en 2014).

### LES DÉPENSES

#### ► SECTION FONCTIONNEMENT

Avec un compte administratif qui s'élève à plus de **3 MILLIONS D'EUROS**, la municipalité affiche une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement : **+1,19%**.

#### ► SECTION INVESTISSEMENT

Avec **1,9 MILLIONS D'EUROS** les dépenses d'investissement se sont un peu réduites mais restent conséquentes.

### LES RECETTES

#### ► SECTION FONCTIONNEMENT

Les recettes représentent un peu plus de **3,6 MILLIONS D'EUROS** et n'affichent pas d'évolutions majeures étant donné qu'il n'y a pas d'augmentation du taux des taxes et que les dotations ont baissé.

#### ► SECTION INVESTISSEMENT

Le compte administratif s'équilibre à près de **2 MILLIONS D'EUROS**.

### CÔTÉ DÉPENSES

Les frais de personnels, qui représentent la plus grande partie des dépenses de fonctionnement, ont été maîtrisés avec 51,65% des dépenses réelles.

## LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT LAISSE DES MARGES DE MANOEUVRE

**617 000€** C'est environ la capacité d'autofinancement (CAF) de la commune pour 2015. Elle était en légère baisse mais a laissé des marges de manoeuvre suffisantes pour réaliser des investissements dans la commune. La municipalité a donc choisi de maîtriser ces dépenses pour solder les gros chantiers 2014-2015

(médiathèque, requalification des espaces extérieurs de la Pourane, station d'épuration...) ainsi que les différents travaux de proximité qui restaient à réaliser (voirie, éclairage...). Cette pause d'investissement a permis de restructurer et de solder la ligne de trésorerie pour préparer les investissements de 2016.

# Le P'tit marché provençal relance ses soirées d'été

*Avec le retour de la belle saison, il s'étoffe pour séduire petits et grands*



→ Jany et Charles tiennent le stand de fruits et légumes de Provence, oeufs, légumes secs et confitures maison. Ils proposent aussi de livrer les personnes âgées. → 06 11 52 81 97.



→ Caroline Becker habille les enfants avec des vêtements de qualité estampillés Disney, Cars ou Minions... Cet été la collection Disney se déclinera en taille adulte. → 06 25 51 52 32.



→ "Franck volaille" vient avec tous types de volailles vivantes (poule, pigeons, pintade, caille, canards, oies, poulet...) et notamment des poules prêtes à pondre. → 07 68 19 83 38.



→ Un peu de bien-être avec Céline. Elle vend des savons de Marseille et des cosmétiques (lotions, lait corporel...). → 07 50 86 36 56.

**B**ravant le froid, la neige et la pluie, les forains sont là tous les mercredis matins et font preuve d'un certain courage vis-à-vis de la fréquentation parfois trop timide. Ceux qui font partie de l'aventure depuis le début comme les derniers arrivés ont besoin de soutien. Les Meyrarguais sont donc vivement invités à venir flâner et découvrir les nouveaux venus pour contribuer au maintien de ce rendez-vous hebdomadaire qui va bientôt relancer ses marchés nocturnes du jeudi soir. Portraits...



→ Sébastien vend de la charcuterie artisanale. Il propose terrines et saucissons aux saveurs traditionnelles ou originales : myrtille, kangourou, fromage de chèvre, canard, fruits secs... → 06 65 35 58 20.



→ Guillaume vend bijoux et pierres précieuses. Lapidaire de formation (tailleur de pierres précieuses), il propose aussi des créations sur son site. → 06 63 57 84 60 - [www.lzdiamondsgem.fr](http://www.lzdiamondsgem.fr)



→ Fin cuisinier, Aimé est traiteur et vend de savoureux plats à emporter (daube, aioli...) mais aussi des confitures et du caramel maison, du miel de Jouques et de l'essence de lavandin. → 06 16 32 74 58.



→ Un voyage avec les spécialités vietnamiennes du Petit Tonkinois de Valéry : boeuf bo bun, citronnelle, nouilles crevettes, porc caramel, nems, samoussas... le tout maison ! → 06 52 83 80 15.



→ Du savoureux fromage basque chez Eric avec notamment des spécialités typiques comme le fromage au piment d'espelette, du bleu de brebis, de chèvre... → 06 64 19 14 76.



→ Des spécialités portugaises ornent le stand d'Isilda : accras, tarte au thon, douceurs traditionnelles (flan pasteis de nata, gâteaux carottes, cannelle...). Commandes possibles. → 06 85 63 90 84.

# Vers la fin de la procédure du Plan local d'urbanisme

*Le futur zonage a été présenté en réunion publique*

Le plan local d'urbanisme (Plu) est en cours d'achèvement et devrait être arrêté à la fin du mois de mai. Son arrêt signifie que tout le travail mené pour cette élaboration fera l'objet d'une délibération en conseil municipal. Pour autant, il ne pourra pas être appliqué immédiatement. Après l'approbation de cette délibération, les personnes publiques associées (PPA), qui sont une cinquantaine, ont trois mois pour émettre leur avis définitif sur le projet présenté. Ces instances représentent les services déconcentrés de l'État (DDTM, Dreal...), les chambres consulaires, les Établissements



→ Le futur zonage du Plan local d'urbanisme a été présenté en réunion publique devant une centaine de personnes.

publics de coopération intercommunale (EPCI). D'autres institutions sont également saisies après cet arrêt, telles que la Commission départementale de préservation des espaces naturels agricoles et forestier, l'Autorité environnementale... Les avis des PPA seront ensuite recueillis, puis le projet de Plu sera soumis à

une enquête publique -en septembre ou octobre- qui durera un mois. À l'issue, le commissaire enquêteur émettra un rapport. Et ce n'est qu'après cette phase que le Plu sera envoyé au préfet pour le contrôle de légalité. En attendant, le futur zonage a été présenté en réunion publique, le 25 mars (voir carte ►).

## LE PETIT LEXIQUE DES ZONES

**Zone N** : zone naturelle  
**Zone U** : zone urbaine  
**Zone A** : zone agricole  
**Zone AU** : zone à urbaniser

Certains secteurs des zones AU et U, voués à évoluer, font l'objet dans le Plu d'orientation d'aménagement et de programmation (OAP). C'est-à-dire que pour chaque secteur, un schéma d'intention donne les grandes lignes de leur aménagement.

## LE NOUVEAU ZONAGE

**LES ZONES U (URBAINE)** : Elles seront divisées en 4 "sous-secteurs" afin de prendre en compte les différentes formes urbaines du village tels que le centre ancien et les zones d'habitat pavillonnaire ou collectif avec l'intégration ou pas de différents niveaux d'équipements publics, de services et d'activités.

**LES ZONES N (NATURELLE)** : seront aussi de quatre niveaux :

- la zone **Nbiodiv** qui cumulent les contraintes environnementales (site inscrit, Natura 2000, ZNIEFF...). Elle est principalement située sur les contreforts du massif Concors Sainte victoire.
- la zone **Nep** qui pourra accueillir des équipements publics d'intérêt collectif.
- la zone **Ner** qui concerne les énergies renouvelables.
- la zone **Nh** qui permet de préserver des droits à construire (lire édition n°26 du Bim).

**LES ZONES A (AGRICOLE)** : Elles seront aussi différenciées entre des zones A et des zones Abiodiv (massif du Concors Sainte-Victoire). La zone agricole couvre essentiellement la plaine agricole de la Durance qui sera, de fait, préservée.

**LES ZONES AU (À URBANISER)** : Il y aura huit zones dites "à urbaniser" dont les aménagements varieront en fonction des équipements à réaliser. Les zones 1AU sont les zones que la municipalité peut équiper rapidement car elles sont à proximité des réseaux ou destinées à être raccordées à court terme. Les zones 2AU seront équipées à moyen et long termes car elles nécessitent aménagements et investissements. Ces zones AU correspondent aux quartiers de Coudourousse, le Moulin, Réclavier, la Baraque, Campinaud, la Grange, pont de Pertuis.

## LE SCHEMA DIRECTEUR PLUVIAL EST ÉTUDIÉ DE PRÈS

Dans le cadre de l'élaboration du Plu, il est demandé de réaliser une étude de ruissellement. Cette carte, avec son zonage asso-

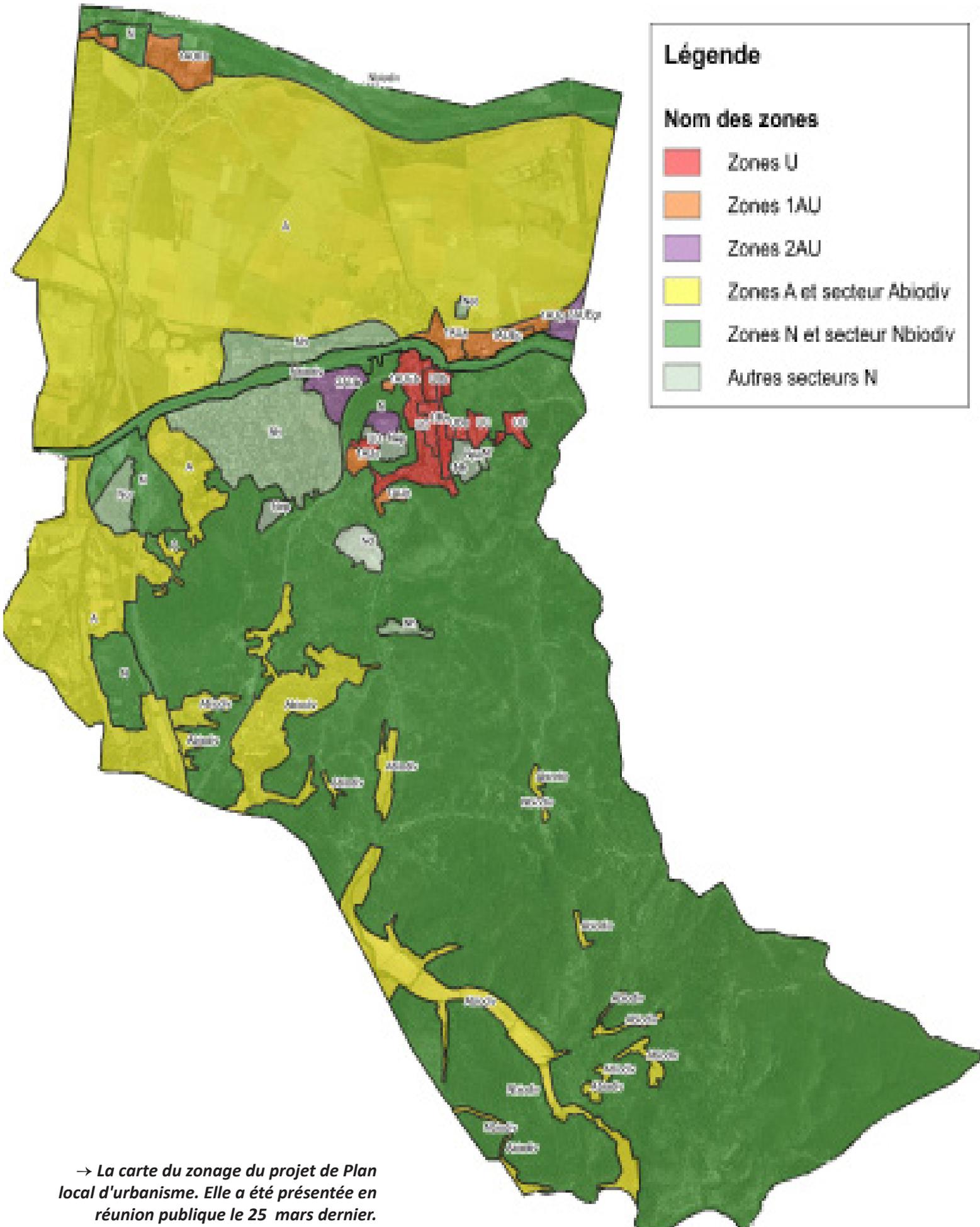
cié, sera annexée au Plu. La municipalité mène des études complémentaires pour mieux préciser les risques et essayer de

réduire les contraintes inhérentes à ce plan de ruissellement sur certaines zones des quartiers ouest et de Campinaud.

**Légende**

**Nom des zones**

- Zones U
- Zones 1AU
- Zones 2AU
- Zones A et secteur Abiodiv
- Zones N et secteur Nbiody
- Autres secteurs N



→ La carte du zonage du projet de Plan local d'urbanisme. Elle a été présentée en réunion publique le 25 mars dernier.

## Une nouvelle voie à l'entrée historique du village

*La Communauté du pays d'Aix a entrepris les travaux en septembre 2015*

Il aura fallu un peu plus de six mois pour requalifier l'entrée nord du village. À l'image de l'entrée sud, l'ex-Communauté du pays d'Aix (CPA) a financé l'aménagement de la portion qui s'étend du rond-point du Grand Vallat jusqu'au pont du canal EDF (sur la RD96). Cette entrée de ville historique du Cours des Alpes est à ce jour achevée. Elle est désormais pourvue d'un bel aménagement paysager, de trottoirs avec cheminement piétons, de bandes cyclables, de passages piétons et d'un éclairage public à très basse consommation (Led). L'enfouissement des lignes aériennes France télécom



ainsi que l'installation d'un réseau fibre optique ont également été réalisés. Le montant des travaux s'élève à 630 000 euros HT, financés à 100% par la CPA dans le cadre de sa compétence "entrée de ville".



## Les études d'aménagement de l'avenue de la République sont lancées

La requalification de l'avenue de la République est en route. Après une étude de circulation présentée en réunion publique, un sens unique a été validé (du cours des Alpes vers le Pré de Ville). Cette opération prévue sur l'artère principale du village est un chantier important. Ces travaux sont devenus impératifs eu égard à la vétusté de la chaussée, des trottoirs, ainsi qu'à la problématique du stationnement anarchique. A ce jour, la municipalité analyse les candidatures pour désigner un maître d'oeuvre.



### Des réunions de concertation avant le début des travaux

D'autres réunions de concertation et d'information avec les riverains auront lieu avant le commencement des travaux. Si les études se déroulent comme prévu, le chantier pourrait commencer dans le courant de l'année 2017. Le coût de cette opération s'élève à 1 400 000 €, subventionnés à 77,5%, dans le cadre de deux contrats pluriannuels. L'un signé avec la CPA et l'autre avec le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

## Le chemin Carraire de Vaumartin bientôt réaménagé et sécurisé

Des travaux de sécurisation du chemin Carraire de Vaumartin sont imminents. Ils devraient commencer au cours du deuxième trimestre 2016 et porter sur différents volets sécuritaires. Il s'agit d'une part d'installer une signalétique importante et un éclairage photovoltaïque. Il est prévu de créer des ralentisseurs réglementaires et de restructurer la chaussée



Ces aménagements concernent la partie du chemin allant de l'embranchement de la RD96 jusqu'à l'intersection avec le chemin des Traversières. Le montant de cette opération est de 100 000 euros, subventionnés à hauteur de 80% par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône (CD13), dans le cadre des travaux de proximité.

## Mistral et Grand Vallat vont être requalifiées

**Les deux grandes avenues vont être entièrement réaménagées**

La requalification des avenues Frédéric Mistral et du Grand Vallat (jusqu'au pont de la maternelle) devrait être entreprise à la fin de l'année 2016, si tout se déroule comme prévu. Cette opération comprendra deux phases: une première, allant du pont du canal de la RD561 jusqu'à la place Vincent Scotto, d'un montant de 1 496 000 € HT. Une deuxième, partant de l'espace Scotto jusqu'au pont situé



près de l'école maternelle, d'un montant de 420 000€ HT. C'est la municipalité qui assurera la maîtrise d'ouvrage de ce projet. Et à ce jour, la Communauté du pays d'Aix a déjà versé 50 000€

à la commune, pour le recrutement d'un maître d'oeuvre. Le montant global de l'opération est subventionné à 100% par la CPA, dans le cadre de sa compétence "entrée de ville".

### LES CÂBLES AÉRIENS SERONT BIENTÔT ENFOUIS

L'enfouissement des câbles aériens des réseaux d'électricité et de téléphonie se poursuit. Il va maintenant concerner les lignes allant de la place Vincent Scotto jusqu'au pont de la maternelle, puis celles de la rue Joseph d'Arbaud. Les travaux devraient être engagés



→ Les câbles ne feront plus partie du paysage.

dans le courant de l'année 2016. Cette opération sera assurée par le Syndicat mixte d'énergie du Département (Smed13). Le montant des travaux s'élève à 180 000€, financés à hauteur de 80% par le Fonds d'amortissement des charges d'électrification (Facé).

## Mais où est passée la boîte aux lettres du Pré de Ville ?

Au grand dam des riverains du Pré de Ville, la boîte aux lettres, située à proximité des terrains de tennis, a été enlevée par les services de La Poste sans crier gare. Une incompréhension règne. Le maire, Mireille Jouve, n'en est pas revenue : "J'estime



qu'ils auraient pu au moins nous prévenir ! Nous découvrons cela

sans préavis, alors qu'elle rendait service à de nombreuses personnes." De leur côté, les services de la Poste justifie ce retrait par "une boîte aux lettres qui n'était plus productive". On est en droit de se demander ce qu'est une boîte aux lettres "productive" ?

### LE SENTIER DE L'AQUEDUC SE DESSINE

Le projet de création d'un circuit sur les traces de l'aqueduc romain est en bonne voie. Il s'agirait à terme de relier les deux vestiges aériens (du cimetière au gymnase), à l'aide d'un parcours touristique, ponctué d'informations retraçant l'his-

toire de cet ouvrage datant de l'époque romaine. La maîtrise d'ouvrage a été confiée au Grand Site Sainte-Victoire qui a mené des études et procède actuellement à des relevés topographiques afin de proposer différents scénarios.

### HONTEUX !

**Les sépultures du cimetière doivent être respectées.** Jardinières vides, fleurs régulièrement arrachées ou volées... Certains se sont plaints, à juste titre, de ne plus retrouver les fleurs qu'ils avaient pris soin de déposer sur la tombe de leur proche. Ce sont des comportements honteux, il n'y a pas d'autres mots. Il semble évident que les défunts comme leurs sépultures méritent le plus grand respect.

### EN BREF

#### Des aides pour le passage à la télé haute définition.

Le passage généralisé des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT à la norme MPEG-4, autrement dit à la haute définition (HD), a été effectué le 5 avril. Cela permet de réceptionner les chaînes avec une meilleure qualité d'image et de son. Certains ont dû s'équiper d'un adaptateur TNT-HD. Pour ceux qui n'ont pas encore pu le faire, sachez que des aides et une assistance gratuite existe. Renseignez-vous. → [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) ou 0970 818 818.

# Propriétaires de chiens cet article vous concerne !

**Les crottes de chien ne valent pas d'agrément pour obtenir une fleur...**

Et d'une et de deux et de trois et de... N'en jetez plus, la coupe est pleine. Si l'envie vous prend de compter les crottes de chiens qui jonchent les rues ou arborent les parterres de fleurs à proximité des écoles, prévoyez du temps. Et oui, personne ne peut contester l'incivilité de certains propriétaires d'animaux domestiques qui ne considèrent pas l'espace public comme un endroit partagé par tous.



## Ramasser les déjections de son chien est obligatoire

Inutile de rappeler que les déjections canines doivent être ramassées, et que l'environnement, en l'occurrence les rues du village et les abords des écoles, doivent être respectés. Cela relève du savoir-vivre ensemble.

→ Bien que les services techniques nettoient très régulièrement, des déjections jonchent les parterres.

## VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

De nombreuses solutions existent pour pallier le problème. Voilà pourquoi votre avis ou vos propositions nous intéressent.

→ Merci de contacter : [fabienne.malyszko@meyrargues.fr](mailto:fabienne.malyszko@meyrargues.fr)

participe incontestablement à l'amélioration du cadre de vie.

## Après la prévention, la repression

Pour le moment, une campagne d'affichage et de sensibilisation est en cours. Des panneaux d'interdiction vont être posés. Et même si des distributeurs de sacs existent, il suffit de prévoir le nécessaire lors de la sortie de l'animal pour parer les moindres désagréments. Attention, si pour l'heure les propriétaires de chiens pris en flagrant délit écopent d'un simple rappel à la loi, sachez que vous êtes passibles d'une amende forfaitaire allant jusqu'à 450€ (lire encadré).

### CE QUE DIT LA LOI

Selon l'article R 633-6 du code pénal et par décret du 25 mars 2015, les déjections sont devenues des déchets comme les autres. Les contrevenants sont donc passibles d'une amende forfaitaire de 3<sup>e</sup> classe s'élevant à 68€, majorée jusqu'à 450€.

## Les trottoirs ne sont pas des crotoirs

La municipalité prend cet épineux sujet à bras-le-corps. Elle a la volonté de traiter ce problème d'hygiène canine et de trouver des solutions durables et efficaces. Certes la salubrité est de la responsabilité de la mairie, pour autant c'est un sujet qui nous concerne tous et

### ATTENTION AUX FRELONS ASIATIQUES

Le Groupement de défense sanitaire apicole des Bouches-du-Rhône (GDSA 13), a recensé la présence du frelon *Vespa velutina*, dit "asiatique", dans le Département. Si vous décelez la présence de nids ou de cette espèce il faut impérativement le signaler au GDSA13 : pierre-francois.landrino232@orange.fr

## Une nouvelle réglementation pour les accès aux massifs

La réglementation pour l'accès aux massifs en période estivale a été modifiée par arrêté préfectoral. Du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, il faut donc se renseigner pour connaître la situation météorologique et le niveau des risques d'incendie qui définissent les possibilités d'accès au public. Trois couleurs existent. Orange : le danger est "faible, modéré, léger", les accès sont donc autorisés



toute la journée. Rouge : le danger est "sévère" les accès sont autorisés toute la journée mais les travaux doivent être réalisés entre 5h et 13h. Noir, pour un danger "très sévère,

exceptionnel" l'accès est interdit au public. Cette réglementation s'applique afin de limiter les risques d'incendie, de protéger les personnes et les biens et de faciliter l'intervention des services de secours. Rappelons que, par arrêté municipal, la circulation des véhicules à moteur est interdite dans le massif forestier à partir du 15 avril.

→ Infos : 0811 20 13 13 ou [www.grandsitesaintevictoire.com](http://www.grandsitesaintevictoire.com)

## ZOOM SUR... des parcelles de jardins partagés sont disponibles

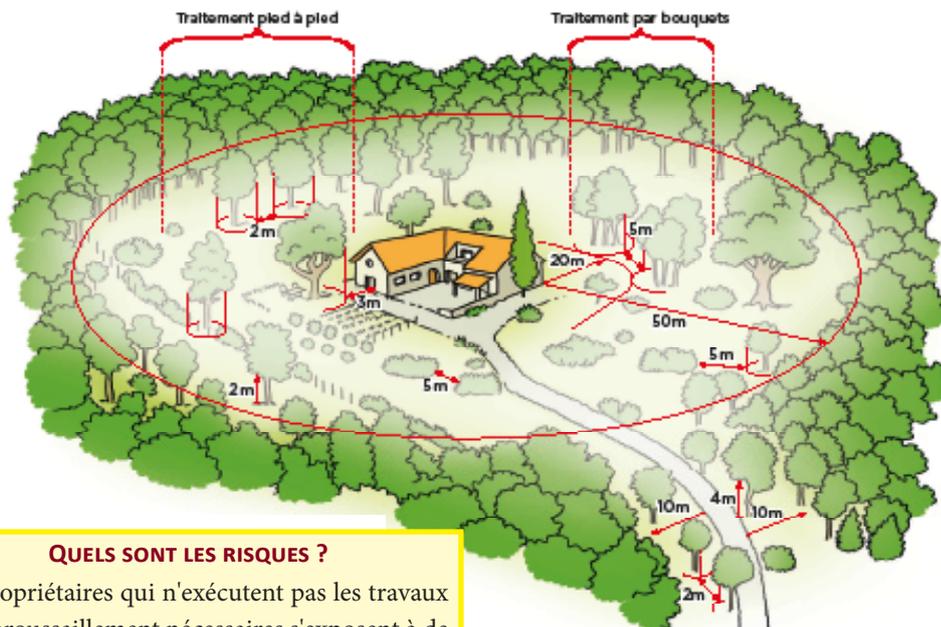
L'aménagement d'un premier terrain, pour y créer des jardins partagés, a eu un tel succès qu'un deuxième terrain a été proposé. Sur ce dernier, des parcelles sont encore disponibles et

à la disposition de tous les Meyrarguais qui le souhaitent. Il suffit de s'adresser à l'association Comm'un jardin de Mey, gestionnaire de ces parcelles. → Contact : 06 19 79 88 64.

# L'été approche, le ménage de printemps s'impose

**Les propriétaires sont soumis aux obligations légales de débroussaillage**

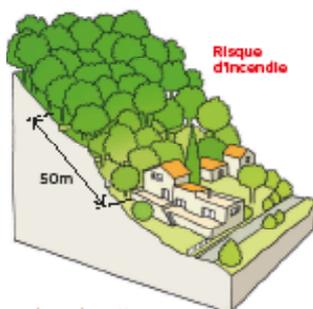
On le sait. L'entretien des espaces boisés est une des principales mesures préventives contre les risques d'incendie. Mais il n'est jamais superflu de rappeler que les obligations légales de débroussaillage (OLD) incombent à tout propriétaire ou habitant d'une construction située en forêt ou à 200 m de tout massif forestier. Dans la plupart des cas, il s'agit de débroussailler à 50 m autour des constructions et à 10 m de part et d'autre des voies d'accès et sur une hauteur minimale de 4 m. Ces précautions permettent de limiter la propagation d'un feu, sont indispensables pour la protection des personnes et des biens et pour faciliter l'accès aux services de secours. Elles sont assorties de nombreuses directives (voir schéma). Tous les détails sont inscrits sur des plaquettes disponibles en mairie ou sur le site <http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr>



## QUELS SONT LES RISQUES ?

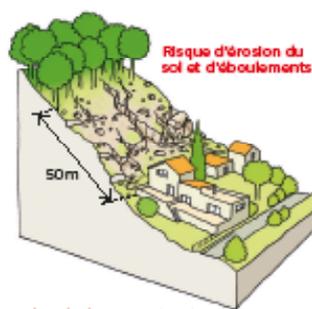
Les propriétaires qui n'exécutent pas les travaux de débroussaillage nécessaires s'exposent à de lourdes sanctions. Tout propriétaire en situation non conforme avec la réglementation encourt une amende forfaitaire allant de 750€ jusqu'à 1500€.

### OLD DANS UN VERSANT



Risque d'incendie

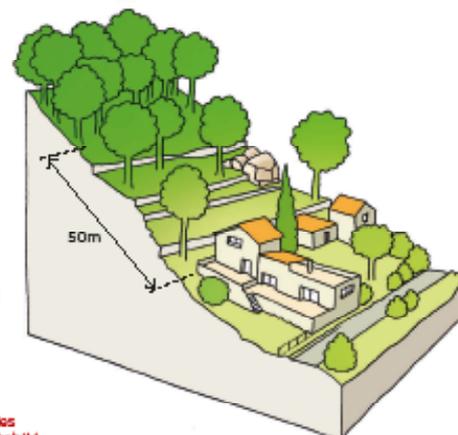
Ce terrain ne doit pas gagner jusqu'au bord des maisons : la séque incendie est évitée.



Risque d'érosion du sol et d'éboulements

Les bords des 60m sont rasés ; les sols sont érosés à nu et débris : les débris pourraient entrer dans l'espace habité.

### Une intervention mesurée pour un risque minimal



## MEYRARGUES PASSE EN RÉGIE POUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Dans le cadre de la création de la métropole Aix-Marseille-Provence, le service de collecte des ordures ménagères, sous compétence de l'ex-CPA, a été repris en régie directe. Autrement dit par les équipes des services techniques du pays d'Aix, basées

à Pertuis, qui assuraient déjà cette activité depuis longtemps pour des communes voisines. Cela ne change pas grand-chose, d'autant que le niveau d'exigence n'a cessé d'augmenter pour éliminer le mieux possible les déchets non valorisables.

## Chaque semaine, l'association Tout nat' propose des paniers bio

Les beaux jours arrivent. Il est temps de profiter des fruits et des légumes de saison qui aiment se faire "dorer la pilule". Et à l'heure où l'utilisation des pesticides et la culture intensive font couler beaucoup d'encre, les produits bio sont les bienvenus. Le partenariat que suggère l'association Tout naturellement prend ainsi tout son sens. "On propose à Meyrargues un partenariat entre consommateurs et producteurs. Les consommateurs peuvent rencontrer les producteurs, savent d'où proviennent les aliments et comment ils sont cultivés. Les producteurs -ils sont une dizaine- ont

l'assurance d'écouler une partie de leur production. On soutient ainsi une agriculture paysanne locale et bio". Sur place, des fruits et légumes, de saison forcément, sont proposés toute l'année. On peut souscrire à un abonnement pour un panier hebdomadaire, à raison de 13,50€/semaine pour 4kg et de 24€/semaine pour 8kg. Des commandes hebdo complémentaires sont possibles ainsi que des commandes de viandes, oeufs et fromages.

→ Contact : 04 42 63 39 37 - [contact@toutnaturellement.fr](mailto:contact@toutnaturellement.fr) ou [www.toutnaturellement.fr](http://www.toutnaturellement.fr)

LES ÉCHOS  
DE L'ÉCOLES ACTEURS DE  
LA VIE ÉCONOMIQUE

## Une ostéopathe. Nour-



rissons,  
adultes  
ou per-  
sonnes  
handi-  
capées,  
Perrine  
Martin,

jeune ostéopathe meyrarguaise, intervient auprès de tous les types de patients. Son atout ? Elle propose une amplitude horaire large, "par exemple de 20h à 21h ou ponctuellement le samedi", indique-t-elle. Elle a suivi une formation à l'Institut Supérieur d'Ostéopathie d'Aix, puis au centre de soins Atman, à Nice. Elle exerce au cabinet d'infirmière du 18, avenue de la République, et intervient à domicile, sur rendez-vous. → Contact : 06 11 28 24 21.

## Une touche d'esthétique à l'Atelier de coiffure

**Magali propose des soins esthétiques à l'Atelier de coiffure ou à domicile**

**E**lle est douée" aux dires d'une cliente manifestement détendue. Une voix suave et rassurante, un visage avenant, Magali Campan a toutes les qualités pour faire oublier les petites contrariétés de la vie le temps d'une séance de bien-être. C'est d'ailleurs ce volet calme et relaxant qui l'a conduite à s'orienter vers l'esthétisme après une première expérience en tant que coiffeuse. "Quand j'étais petite, mon oncle me donnait 10 frs pour que je lui masse les épaules et la tête et depuis cette passion ne m'a plus quittée". Elle a même muri avec le temps pour devenir une vocation. "Mon métier a forgé mon ca-



ractère. J'ai gagné en sagesse, reconnaît-elle du haut de ses 29 bougies. Je suis davantage posée, j'ai une autre approche. C'est tellement gratifiant de voir une cliente vous dire avec un large sourire : "Merci, je suis détendue". Résultat : "je ressors aussi détendue qu'elles !" Aujourd'hui, ayant plus d'une corde à son arc et

un CAP esthétique en poche, elle propose des soins du corps et du visage, épilation, manucure, vernis semi-permanent... Elle intervient à Meyrargues le mercredi, à domicile, et le samedi dans l'Atelier de coiffure de Stéphanie, au 14 avenue de la République. "La demande à Meyrargues est croissante. J'ai donc élargi mes services avec le samedi au salon", résume Magali. "Nous lui avons dédié un espace pour installer sa cabine réservée aux soins esthétiques. Au calme", indique Stéphanie, ravie d'accueillir cette experte en bien-être. Les personnes peuvent ainsi profiter d'un moment d'évasion sans être perturbées par l'activité du salon.

→ Sur rendez-vous à domicile le mercredi ou à l'Atelier de coiffure le samedi : 07 86 26 40 06.

## LES FUTURES MAMANS ONT AUSSI DROIT À LEURS SÉANCES DE BIEN-ÊTRE

Ayurvédique ? Inutile de chercher dans le dictionnaire. Cette méthode de médecine douce indienne basée sur des massages, existe depuis plus de 5000 ans et a largement fait ses preuves. Alors Sandrine Devouassoux, imprégnée de la culture indienne depuis l'adolescence, a voulu s'intéresser de près à cette forme de transmission de bien-être. "Nounou" depuis 10 ans, "moulée dans l'argile meyrarguaise", glisse-t-elle avec humour en évoquant sa famille de santonnier depuis 4 générations, Sandrine a grandi dans un univers créatif. "Tout a commencé il y a 7 ans. J'ai réalisé des moulages en plâtre de ventre de femmes enceintes, à la demande d'une amie". Puis, fascinée par cette parenthèse enchantée dans la vie d'une femme, elle



a suivi une formation pour se destiner aux massages pour femme enceinte. "Lors d'une séance, j'ai senti le bébé se tourner et présenter son dos comme pour se faire masser à son tour. Ce sont des moments magiques, détaille-t-elle en décrivant cette passion qui lui est "tombée dessus". "Dernièrement, je suis partie en Inde et mon intérêt pour ces méthodes ancestrales s'est confirmé.

Quand un client me dit : "je me fais souvent masser en Asie mais vous, vous êtes extraordinaire !", j'ai gagné ma journée". En entrant dans l'espace cosy de cette praticienne certifiée en massage bien-être, on sent immédiatement l'empreinte d'une culture apaisante et l'envie de se laisser bercer dans cet univers singulier. D'ailleurs, Sandrine ne regarde jamais l'heure et "la personne ne part pas tant que je n'ai pas défait tous les noeuds", certifie-t-elle. Dans une ambiance chaleureuse qui traduit son goût prononcé pour les vertus des massages indiens, elle propose 3 types de massage : aux pierres chaudes, ayurvédique avec des huiles naturelles et pour femme enceinte. Détente garantie. → Sur rendez-vous : 06 64 66 94 39 ou mainsage-facebook

## Smartimmo s'est lancée dans la gestion locative de biens

**Passionné de "vieilles pierres", ce Meyrarguais gère depuis 2009, son agence immobilière**

Jacques Markarian a toujours été dans le commerce. Sa passion pour l'immobilier n'est pas arrivée par hasard. "J'adore l'architecture, confie-t-il en se remémorant son tout premier projet immobilier et cette passion partagée, notamment avec ses proches. Depuis toujours, je suis fasciné par les bâtiments et leur histoire". Fort d'un petit projet mené à 23 ans, il a eu comme un "déclat" et s'est inévitablement destiné à cette belle aventure dans le monde de l'immobilier pour devenir gérant de l'agence Smartimmo, située sur l'avenue de la République. D'abord marchand de biens,



il a fait ses armes avant de reprendre l'enseigne, en 2009. Puis il s'est entouré de deux agents commerciaux. "Accueillant et très aimable", témoigne une dame venue se renseigner pour une location, ce Meyrarguais propose de la location,

de la transaction dans un secteur d'environ 30km autour de Meyrargues et depuis peu de la gestion locative. "Nous gérons les biens pour le compte de propriétaires qui ne sont pas en relation directe avec leurs locataires ou qui n'habitent pas à proximité. Ainsi, nous assurons un certain nombre de garanties, comme par exemple les loyers impayés, les états des lieux..."

Enfant du pays -ses parents étaient également Meyrarguais- cet agent immobilier, attaché à son village et proche des gens, a une satisfaction et tient à la faire perdurer : "On nous fait confiance et, à mes yeux, c'est essentiel."

→ Agence immobilière Smartimmo : 24, avenue de la République - 04 42 96 11 80 ou [www.smartimmo-meyrargues.com](http://www.smartimmo-meyrargues.com)

**« On nous fait confiance, c'est essentiel »**

## Des recherches personnalisées avec Provence-immobilier

Concilier vie de famille et vie professionnelle est une philosophie. Voilà pourquoi Anne Colson s'est installée à son compte sur le tard. Après une expérience dans la domaine du commerce, puis de la restauration, elle a choisi d'élever ses 3 enfants. Puis "le temps est venu de remettre un pied à l'étrier et d'ouvrir ma propre agence", indique cette jeune chef d'entreprise avec entrain et dynamisme. Diplômée d'un master de l'IAE (Institut d'administration des entreprises) d'Aix, passionnée de décoration et d'aménagement intérieur et connaissant le secteur du pays d'Aix comme sa



poche, la perspective de se lancer dans l'immobilier est apparue comme une évidence. "J'ai travaillé pendant 4 ans dans une agence immobilière aixoise et, en 2014, je me suis mise à mon compte tout en poursuivant une collaboration

avec des agences renommées d'Aix, ce qui me permet d'étoffer mes propositions sur mes biens à la vente et sur mes recherches ciblées." Elle travaille à domicile, sur rendez-vous, et propose un accompagnement personnalisé dans la vente ou dans la recherche d'un bien. Résidant depuis plus de 10 ans à Meyrargues, Anne a une véritable connaissance des problématiques locales. Elle sait être à l'écoute, appréhender les besoins des clients et peut ainsi les orienter dans leur choix et les conseiller.

→ Provence immobilier : 06 60 68 62 58 - email : [info@provence-immobilier.eu](mailto:info@provence-immobilier.eu) ou [www.provence-immobilier.eu](http://www.provence-immobilier.eu)

**DE L'ART AU BOUQUET DU SOLEIL**



À l'initiative d'Elmago, artiste peintre, le premier Salon meyrarguais d'art contemporain (Smac) a ouvert ses portes jusqu'au 30 avril. L'objectif de l'organisateur est de mettre en avant les artistes locaux et de proposer au public un large panel de courants artistiques et d'oeuvres (abstrait, figuratif, pop art, sculptures, reliure d'art...). L'exposition s'est installée à l'étage de l'ecosavonnerie du Bouquet du soleil (RD 96), du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 15 à 19h.

→ Entrée libre. Contact : [artiste.elmago@gmail.com](mailto:artiste.elmago@gmail.com)



# Les élèves ont été formés aux dangers de la route

*Les enfants ont été sensibilisés au bon comportement à adopter à l'approche d'un bus*

**T**u vois passer quelqu'un ?" demande l'intervenant alors qu'un élève fait mine de traverser devant le bus. "Non ?", répond l'élève. Tout est dit. S'installant tour à tour au volant de l'autobus, les élèves de l'école Jules Ferry ont pu constater par eux-mêmes la visibilité d'un chauffeur, notamment lorsqu'un enfant haut comme trois pommes circule à proximité du véhicule. D'un coup d'oeil dans le rétro, ils se sont aperçus que le champ de vision est réduit sur les côtés et qu'il faut être particulièrement vigilant. Encadrés par des intervenants pour la sécurité routière et par leurs enseignants, les écoliers ont ainsi appris à adopter les bons réflexes à l'approche d'un bus. Monter, descendre, traverser, connaître les systèmes d'ouverture des portes en urgence et le comportement à avoir en cas d'accident... Successivement les classes de CM1 et CM2 de



→ Les écoliers de CM2 ont appris à respecter le code de la route et à agir avec prudence.

Valérie Morato et de Frédéric Albano ont touché du doigt les problématiques de l'utilisation des transports scolaires auxquels ils seront confrontés à leur entrée au collège. "Ils doivent quitter l'école en ayant été formés aux dangers de la route", signale Valérie Morato. Cette opération de prévention a été menée par l'association Artemis (mandatée par la métropole), en collaboration avec la préfecture de police et l'ex-CPA. Artemis mène régulièrement des missions de



prévention à l'instar de l'enseignement du code de la route en début d'année (lire Bim 27).



## UN APRÈS-MIDI AVEC TROIS "SUPERS-MAMIES" À LA FARANDOLE

Les enfants du multi-accueil ont pu partager un très bon moment avec "trois super mamies". Elles ont lu des histoires et captivé toute leur attention pendant un bon moment. Les enfants les ont ensuite invitées à déguster un goûter avec notamment le délicieux gâteau préparé le matin même pour l'occasion. Un bel après-midi avec des supers mamies.



## ATTENTION ! LE PLATEAU SPORTIF DU GROUPE SCOLAIRE N'EST PAS UN LIEU PUBLIC

Certains ont peut-être cru que l'espace de loisirs situé dans la cour de l'école élémentaire était ouvert au public. Pire, des personnes, visiblement mal-intentionnées, ont pénétré par effraction dans cet espace et saccagé le matériel. Il est donc important de rappeler que cet espace doit être respecté et qu'il est réservé aux loisirs des écoliers. Un arrêté a été pris et les gendarmes ou la



police municipale peuvent donc intervenir et mettre des contraventions.

### Un nouvel espace à côté de la crèche

La municipalité, consciente du besoin pour les jeunes de profiter d'un espace multisports, va installer le même équipement -il sera public- au niveau des terrains de basket qui jouxtent la crèche.

## Les activités périscolaires tiennent le rythme

*Instaurés pour le changement de rythme scolaire les ateliers ont de plus en plus de succès*

Certains nous les envient si l'on en croit des mamans dont les enfants sont scolarisés ailleurs. Après un démarrage progressif, les Nouvelles activités périscolaires (NAP) tournent désormais à plein régime. Et l'éclatisme des ateliers qui sont proposés est remarquable. Petit tour d'horizon de certains d'entre eux...

→ ▲ Encadrée par Laetitia la ludothèque a le vent en poupe ▼ .

→ Contes et théâtre avec Béa, ou l'art de raconter une histoire.



→ ▼ Les maternelles profitent de séances de yoga avec Diane, quand les plus grands peuvent se défouler avec les activités multisports de Laurent ▼ .



### C'EST LE MOMENT DE S'INSCRIRE À LA MATERNELLE

Les inscriptions à l'école maternelle, pour l'année scolaire 2016-2017, se font jusqu'au 11 mai. Pour ce faire, il faut prendre rendez-vous au 04 42 57 53 22 et se prémunir des pièces à fournir (livret de famille original + photocopies, photocopie des vaccinations, justificatif de domicile, certificat de radiation si l'enfant était scolarisé ailleurs, une enve-

loppe (A5) libellée à votre adresse. La présence de l'enfant est souhaitée. Les enfants déjà scolarisés sont inscrits d'office.

#### Accueil des parents pour les inscriptions :

- jeudi 21 et 28 avril de 9h à 17h
- le mercredi 11 mai de 9h à 11h30.

## Le Mey kustom day #3 va rouler des mécaniques

**Amateurs de belles cylindrées, de kustom, de musique et de bonne humeur... Réservez votre 22 mai !**

**P**longer les néophytes comme les passionnés dans l'ambiance de la mécanique le temps d'une journée..." L'état d'esprit de l'association Jungle boogie force le respect. Parce que ça marche. Pour sa 3<sup>e</sup> édition, l'équipe fait à nouveau le pari de réunir familles, enfants, amateurs de voitures, passionnés de rock, de vintage, novices ou encore chalands de passage afin de faire découvrir au plus grand nombre cette passion pour les véhicules et toute la culture qui en découle. "On essaye de toucher aussi ceux qui n'y sont pas sensibles d'ordinaire et qui finalement ne connaissent pas cette culture", précise Laetitia, l'organisatrice. In fine le but est de profiter d'une bonne journée. Pour ce faire le programme est riche et destiné à tous les âges. Plus de 200 véhicules américains et de collection,



sans compter les deux-roues seront exposés sur le parking. Cerise sur le gâteau, l'association propose à chaque fois des nouveautés dans cet écrin de verdure idéalement situé. Cinq groupes animeront la journée et un stand de relooking (coiffeur, maquilleuse, barbier) sera présent (lire ci-dessous).

### UN MENU AUX PETITS OIGNONS DANS UN ÉCRIN DE VERDURE

Tout est prévu pour passer une journée sur place. Au menu : exposition de voitures américaines, hot-rod et VW anciennes, concerts, animations, restauration, buvette et même distractions pour les plus jeunes ! Cinq concerts sont prévus : Big fat papa'z à 13h (blues-rock), The Spunyboys, à 15h (rockabilly), V8wankers à 17h (kick ass-speedrock) et, en alternance avec la scène principale, Raymond court toujours (chant de marins vosgiens-bretons

n'roll) et la Sérénade (old tunes-swing). Un dessinateur de BD, un tatoueur pour enfant (au feutre) et de relooking (maquillage, coiffure, barbier) seront sur place. Des dizaines de stands proposeront vêtements, bijoux, vinyles, pièces autos et motos, déco, chaussures... Le tout ? vintage, rock'n roll et kustom bien sûr. → *Dimanche 22 mai, dès 10h, au théâtre de verdure : jungleboogie.asso@gmail.com - 06 26 41 36 39 - ou facebook Mey Kustom Day.*

## On fête la 20<sup>e</sup> édition de la foulée Saint-Claude le 15 mai

Des centaines de participants seront dans les starting-blocks, le 15 mai, pour le départ de la foulée Saint-Claude. Pour la 20<sup>e</sup> édition de cette étape meyrarguaise, les organisateurs de cette course pédestre ont prévu de nombreuses animations. Échauffement collectif en musique et ateliers de stretching avec l'association Rythme and dance, ateliers bien-être avec Le voyage intérieur, démonstrations de



danses tahitiennes, ravitaillement pendant la course et buffet pour les coureurs à l'arrivée... tout a été prévu pour

que les participants soient bien reçus. Cette année, une boucle de 11,250 km attend les coureurs. Le départ est fixé à 10h. Les candidats doivent se présenter entre 8h et 9h45, à la salle des fêtes, avec un certificat médical, ou s'inscrire sur le site kms.fr. Un cadeau de participation sera offert aux 150 premiers inscrits). → *Le 15 mai à 10h. Tarif : 12€. Inscriptions : 06 61 77 79 03 ou www.kms.fr. Infos : meyrarguesanimations@gmail.com*

### THÉÂTRE AMATEUR LE 9 AVRIL

Le collectif Festi'val de Durance (création événements autour du théâtre amateur), propose une représentation théâtrale humoristique : "Froufrou les Bains", de Patrick Haudecœur. → *Le 9 avril à 20h30, à la salle des fêtes. Entrée : 3€. Réservations : 06 62 00 45 69.*



### SPECTACLE CARITATIF LE 30 AVRIL

De nombreuses associations meyrarguaises se mobilisent et donnent un spectacle de danse, le samedi 30 avril, pour la bonne cause. Il est organisé au profit de l'Institut Curie, qui prend en charge les enfants atteints de cancers, dont une famille meyrarguaise. L'occasion de passer un bon moment et de venir apprécier les performances des associations locales. Le spectacle se déroulera dans la salle des fêtes, à partir de 18 heures. Il est ouvert à tous. → *Tarif : 3€. Renseignements : 06 24 38 12 71.*

## Pamoja va s'accorder sur des cours de piano

**Les activités de l'association s'étoffent et remportent de plus en plus de succès**

Entre tambourin, xylophone et maracas, une joyeuse effervescence règne dans l'atelier d'éveil musical de l'association Pamoja. Juliette, Tamau, Mathis, Louis et Lili s'exercent, puis s'appliquent à déchiffrer une partition "pour avoir des bases de solfège", précise Sabrina, chef d'orchestre de cet atelier illustrant la genèse de Pamoja. Cette aventure humaine est partie d'une envie. Celle d'un groupe de personnes voulant profiter d'une activité musicale qui n'existait pas encore à Meyrargues et la faire découvrir aux enfants. Il fallait donc "monter une association, connaître des profs..." Voilà comment Pamoja ("ensemble" en swahili) a vu le jour, en 2010. "On a commencé par proposer des ateliers de chant pour adultes, puis de l'éveil musical pour les enfants...", raconte Karine Bignon, la présidente. L'objectif étant de proposer, à terme, un panel de cours de



→ L'éveil musical connaît de plus en plus de succès.

Par ailleurs, avec seulement deux inscrits l'an dernier, ils sont cette année six à profiter des cours individuels de guitare.

musique le plus large possible aux enfants". Aujourd'hui, chacun y va de sa passion et une belle cohésion de groupe permet de faire avancer la machine. À la rentrée un nouveau cours de piano verra ainsi le jour. Les activités de l'association ne se limitent pas aux ateliers. Elle organise deux vides-poussettes par an, et en 2015 a lancé la première édition de la Gratiféria. Un concept audacieux basé sur l'échange (lire ci-dessous). Somme toute, le reflet de l'état d'esprit familial de cette association qui participe volontiers à de nombreuses manifestations, prône le partage



### LES ACTIVITÉS DE PAMOJA

- Atelier de chant pour adultes.
- Éveil musical pour les 4 à 6 ans.
- Cours de guitare (6 ans et plus)
- À la rentrée : cours de piano dès 6 ans.

et les rencontres "à la bonne franquette".

→ Contact : pamoja650@gmail.com

### LA GRATIFERIA S'INSTALLE AU THÉÂTRE DE VERDURE LE 28 MAI

Si certains ignorent le concept de la Gratiféria, c'est très simple : On laisse le porte-monnaie à la maison. Rien ne se vend, rien ne s'achète. On donne, on prend... ou pas. Et surtout on partage ! Le mieux est encore de participer à cette "fête du gratuit", basée sur l'échange, lors de la prochaine édition organisée par Pamoja, le 28 mai. Pour rappel, on vient avec ou sans objet dont on ne sert plus (livres, DVD, vêtements, petits appareils électroniques, bibelots, vaisselle, petits meubles, fruits, légumes, fleurs...), puis on peut repartir avec d'autres objets. Seule condition *sine qua non* : "le

matériel amené doit être en bon état". Même principe pour la restauration "partagée" prévue sur place. Quant aux objets imposants, il faut venir avec une photo qui sera affichée avec l'annonce.

### Des bénévoles du Repair café vont réparer vos trésors

C'est nouveau. Des bénévoles du Repair café seront présents pour retoucher ou réparer vos vêtements, petits objets électroniques, électroménagers (cafetière, réveil...). → Gratiféria dès 11h jusqu'à 18h. Restauration "partagée" - facebook.com/gratiferia.meyrargues

### LE CAM EN PISTE

Une même passion a réuni des Meyrarguais lors de l'inauguration du Club automobile de Meyrargues (Cam) : l'automobile. Cette nouvelle association prône une philosophie : "fédérer les plus fervents adeptes de sports automobile et de mécanique du pays d'Aix et du Val de Durance, afin d'organiser des manifestations qui attirent à cette passion commune". Le Cam aura deux vocations : gérer un équipage pour courir les rallyes et rassembler tout ce petit monde dans des projets communs. Cette rencontre a été l'occasion de présenter les partenaires et l'équipe qui va promouvoir les couleurs meyrarguaises sur les routes. À ce propos, au volant de sa Citroën Saxo, l'équipe a fini première de sa catégorie au rallye de Vaison-la-Romaine. Ça démarre bien !

→ 06 73 18 43 21 - assoscam@gmail.com - facebook.com/CAM - #visitmeyrargues



**La huitième édition des Randolades se déroule le samedi 21 mai**

Prévoyez une bonne paire de chaussures, un sac à dos, un pique-nique et vous voilà fin prêts pour devenir un véritable "randoladeur". Ils étaient ainsi près de 200 à participer à cette expérience l'an dernier et les organisateurs espèrent rassembler davantage de monde pour cette huitième édition. Les Randolades allient subtilement marche, contes et bonne humeur. Le temps d'une journée les participants sont emmenés par des conteurs -ils seront trois cette année encore- et vont arpenter les massifs de Meyrargues, Peyrolles et Jouques avec des intermèdes contés ou chantés dans une ambiance sereine et décontractée. Idéal pour les jeunes



enfants, bons marcheurs tout de même, d'autant que l'on peut choisir de passer la journée, la matinée ou uniquement l'après-midi. Cette journée organisée conjointement par les bibliothèques de Jouques, de Peyrolles, Les Amis de la bibliothèque de Meyrargues et l'écogite le Loubatas, réunira Stépha-

nie James, Jacques Combe et Virginie Komaniecki, trois conteurs (nos photos). Pour les Meyrarguais le rendez-vous est fixé à 9h, au parking du pont de St-Joseph. Un rendez-vous est prévu à 13h, au Loubatas, à Peyrolles, pour le pique-nique. → Le 21 mai, toute la journée. Gratuit. Inscriptions au 04 42 67 60 73.

## Une journée de printemps en hommage au poète Joseph d'Arbaud

La municipalité va célébrer la 16<sup>e</sup> édition de la journée en l'honneur du poète Joseph d'Arbaud, le 23 avril. Cette commémoration, alliant tradition et festivités, est organisée en collaboration avec Li Reguignaire dóu Luberon et la Ville de Pertuis. Dans ce cadre, une marche traditionnelle de Pertuis à la Pichoto Bastido de Meyrargues est organisée (départ à 8h, depuis l'office de tourisme de Pertuis).

### LE 23 AVRIL À MEYRARGUES

- Les festivités débutent à 10h30, à la Petite Bastide, en présence de la Reine d'Arles, de représentants du Félibrige, de la Nacioun Gardiano, de la confrérie des Gardians, des CD13 et 84 et d'autres personnalités.



- À partir de 11h, défilé dans le village avec le groupe Pichoto Camargo. Puis à 13h, repas proposé à la Fontaine d'Arbaud ou à la salle des fêtes, (inscriptions au Petit Casino : 04 42 63 42 63. Repas : 20€ adultes, 10€ pour -12ans).

Pour parfaire ce programme, un spectacle en provençal avec Pichoto Camargo est prévu à 15h au théâtre de verdure, e tóuti's ensèn dansarèn pèr ben digeri ! → infos : frederic.blanc@meyrargues.fr ou reguignairedouluberon@hotmail.com

### LE 24 AVRIL

Les Amis de Sainte-Victoire emmèneront les marcheurs les plus courageux jusqu'à l'oratoire de Sainte-Victoire, pour la messe en provençale (rendez-vous à 8h au parking du barrage de Bimont).

## LES ANCIENS COMBATTANTS PRÉPARENT LA COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Même si elle a ralenti ses interventions lors des manifestations, l'Association des Anciens combattants meyrarguais (ACM) continue d'exister et de participer à toutes les cérémonies de commémoration afin "de continuer à se retrouver et faire perdurer ce devoir de mémoire". Elle sera présente le 8 mai, pour célébrer la fin de la guerre de 1945 et rendre hommage à ceux qui sont morts pour la France (départ du cortège à 11h, depuis la mairie). Par ailleurs, elle poursuit ses missions d'accompagnement auprès de ses adhérents pour les aider dans leurs démarches administratives.



## L'école des Cigalons a déjà le vent en poupe

Le pied droit légèrement avancé et les jambes fléchies, Théo se concentre et affine son tir. Dans sa ligne de mire, une planche avec une boule de pétanque qu'il s'efforce d'atteindre. Certes les exercices ne sont pas aisés mais la pétanque est un sport d'adresse. Sur le terrain du théâtre de verdure, les enfants s'aguerrissent pour les prochains championnats départementaux guidés par les conseils avisés de leurs éducateurs et de leurs initiateurs. C'est que la toute nouvelle école de pétanque des Cigalons a déjà le vent en poupe. Elle compte 13 élèves pour sa première année d'existence et démarre la saison sur les chapeaux de roues. Souhaitons-lui un bel avenir.

→ Contact : 06 13 11 55 96 ou [stephaniefanette34@gmail.com](mailto:stephaniefanette34@gmail.com)



→ Solange Chanvrier, responsable du foyer du 3<sup>e</sup> âge, a pris une retraite bien méritée après 20 années de travail au sein de la municipalité. Pour fêter son départ, une petite cérémonie a été organisée et "l'invitée d'honneur" a été ravie.



→ Les Meyrarguais ayant atteint la majorité ont été invités à la cérémonie de la citoyenneté. Mireille Jouve leur a remis leur carte d'électeur et un guide afin qu'ils accomplissent leur devoir de citoyen.

### COUP DE COEUR DE LA MÉDIATHÈQUE

C'est nouveau.

Un cahier de suggestions de commandes est à la disposition des Meyrarguais à la médiathèque. Chacun peut y inscrire ses coups de coeur ou les ouvrages qu'il souhaiterait voir à la médiathèque.

Coup de coeur !



→ Dix nouvelles recrues ont été formées à Meyrargues pour être équipier incendie. Dans le cadre de leur formation, ces futurs sapeurs-pompiers, issus des casernes de Meyrargues, Gardanne, Concors et Sainte-Victoire, ont effectué différents exercices sur les communes de Meyrargues, Peyrolles et le Puy-Sainte-Réparate pour être fin prêts à intervenir.

## LE 16 AVRIL

### Un "drôle" de concert avec "Tout fout l'camp"

Chansons qui mordent en souriant... ces deux là se sont rencontrées il y a quelques années sur la reprise d'un spectacle Tango que créa Ana Bruce, cette actrice partie bien trop tôt. Le coup de foudre qui suivit cette rencontre fût tel, entre Isabelle Desmero (chant) et Aurélie Lombart (accordéon) qu'elles décidèrent de continuer la route ensemble, et de construire des projets musicaux où elles ne s'interdiraient rien... C'est ainsi que naquit "Tout fout l'camp",



PHOTO DR

ce drôle d'objet chantant difficilement identifiable, où la tendresse se dispute avec la causticité et l'humour... Des chansons, des textes, un univers où s'entremêlent sourires et gravité, douceur et grincements de dents. De l'"Ubu" de Dick Anegam aux "Voiliers" de Nougaro et Galiano, de "la Dame aux Camélias" de Bernard Dimey aux questions existentielles de Jean Yanne, en saluant Juliette Ricet-Barrier et Michèle Bernard, elles vont vous inviter à un bien étrange et joli voyage, dont vous débarquerez en ayant fait votre plein d'émotions pour la semaine.

→ Samedi 16 avril à 20h30, à la salle des fêtes.  
Entrée : 5€ et 2€ pour -18 ans.

Réservations : [andree.lalauze@meyrargues.fr](mailto:andree.lalauze@meyrargues.fr)

## LE 21 MAI

### Ambiance bossa nova avec Ipanema jazz quartet

L'association "Art et culture" invite à un joli voyage au pays du jazz avec un concert donné par le groupe Ipanema Jazz Quartet. Ambiance samba, jazzy et bossa nova sera donc au programme. En interprétant des thèmes d'Antonio Carlos Jobim, les musiciens d'Ipanema Jazz Quartet souhaitent honorer le grand saxophoniste ténor Stan Getz qui a rendu mythique de nombreuses samba et bossa nova : Desafinado, Cor-



PHOTO DR

covado, Samba de Una Nota, Garôta de Ipanema... Un concert offert par la Communauté du pays d'Aix.

→ Samedi 21 mai, à 20h30, à la salle des fêtes. Entrée libre. Réservations : [andree.lalauze@meyrargues.fr](mailto:andree.lalauze@meyrargues.fr)

## ON A VU

### ► La féerie du "Magicien d'Oz"



La compagnie Ainsi de suite a embarqué le public dans un voyage musical au pays du célèbre Monsieur Oz.

### ► Le "Très grand groupe de gospel" a fait un carton plein

Ceux qui n'avaient pas réservé n'ont pas pu entrer. Et pour cause, la foule s'est pressée pour venir applaudir le concert attendu du TGGG. Et ils n'ont pas été déçus.



### ► La farce de maître Pathelin s'est révélée



La compagnie La Naïve a livré sa version de ce chef d'oeuvre du théâtre médiéval, dans une version rappelant les comédies d'un certain Molière. Un régal pour ses spectateurs.

## AU PROGRAMME

### ► LE 9 AVRIL

Théâtre amateur avec Frou-Frou les Bains, à 20h30, à la salle des fêtes. Tarif : 3€. → Contact : 06 62 00 45 69.

### ► LE 16 AVRIL

Concert humoristique avec "Tout fout l'camp". Le binôme Isabelle Desmero (chant) et Aurélie Lombart (accordéon) va vous embarquer dans un moment musical et caustique. À 20h30, dans la salle des fêtes (lire page 20).

### ► LE 17 AVRIL

De 9h à 17h, 500 participants sont attendus au lac de Peyrolles pour la 3<sup>e</sup> édition de la régates du pays d'Aix. Au programme : spectacle de courses en sprint sur le lac, aire de pique-nique, buvette et possibilité de restauration. → [www.cnpa-peyrolles.fr](http://www.cnpa-peyrolles.fr)

### ► LE 21 AVRIL

"Causerie avec projections sur la Tchèque", vue par un Français (Pierre Bouchet de la Maison de l'Europe en Provence) à 20h à la médiathèque. → Contact : 04 42 57 57 42.

### ► LE 22 AVRIL

Réunion publique du conseil municipal, à 18h30, salle des fêtes. Il s'agira de présenter les travaux en cours et à venir.

### ► LE 23 AVRIL

Journée en hommage à Joseph d'Arbaud, organisé par Meyrargues Animations et l'association Li Reguinaire dou Luberon (lire en page 18).

### ► LE 30 AVRIL

Fête à Mimile Z, dans la rue Emile Zola, de midi à minuit.

### ► LE 30 AVRIL

Spectacle au profit de l'Institut Curie (page 16).

### ► LE 8 MAI

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945. Départ à 11h, devant la mairie.

### ► LE 15 MAI

20<sup>e</sup> édition de la Foulée Saint-Claude, organisée par Meyrargues Animations (lire page 16). → [meyrarguesanimations@gmail.com](mailto:meyrarguesanimations@gmail.com)

### ► LE 21 MAI

Randolades. Journée de découverte des contes et de la nature, organisée

par les bibliothèques de Jouques, Peyrolles et Les Amis de la bibliothèque de Meyrargues. (lire page 18). → *Gratuit*. Contact : 04 42 67 60 73.

### ► LE 21 MAI

Concert, de Ipanema jazz quartet à 20h30, à la salle des fêtes (lire en page 20).

### ► LE 22 MAI

Mey kustom day à partir de 10h, au théâtre de verdure (lire en page 16) → Contact : 06 26 41 36 39.

### ► LE 27 MAI

Fête des voisins. La municipalité peut fournir des tables et des chaises sur réservation. → 04 42 57 50 09.

### ► LE 28 MAI

Gratifieria, organisée par Pamoja, à 11h, au théâtre de verdure (lire page 17).

### ► À PARTIR DU 6 JUIN

Reprise des concours de pétanque nocturnes des Cigalons. Les vendredis soirs au théâtre de verdure jusqu'au 29 août.

### ► LE 11 JUIN

Concours-souvenirs de pétanque Ambroise Lacroix, au théâtre de verdure.

### ► LES 2 ET 3 JUILLET

Concours-souvenirs de jeu provençal Serge Benoît, au théâtre de verdure. → Contact : 04 42 57 50 21.

### ► LE 18 JUIN

Fête de la musique. Animations musicales à partir de 18h, au théâtre de verdure. Dans un même temps, Dj Martial invitera les Meyrarguais à danser devant le bar de La Poste. → 06 61 77 79 03 ou [meyrarguesanimations@gmail.com](mailto:meyrarguesanimations@gmail.com)

### ► LE 18 JUIN

Journée de l'archéologie à partir de 14h, visite guidée sur le parcours de l'aqueduc romain (rendez-vous au parking du gymnase).

### ► LE 13 JUILLET

Bal traditionnel de la fête nationale, au théâtre de verdure. Animations et musique sont au programme.

## COURS DE TCHÈQUE

L'Amitié franco-tchèque organise des cours de langue tchèque. En ce début d'année, ils auront lieu une fois par mois, **les 7 mai et 4 juin**.

→ Contact : 04 42 57 57 42.

## LE TRANSPORT À LA DEMANDE EST EN ROUTE

Depuis le 1<sup>er</sup> mars le transport à la demande (TAD) est en marche. Le principe est simple : il suffit de réserver son minibus et de se présenter à l'un des arrêts TAD (consultable sur [lepilote.com](http://lepilote.com)). Le délai de réservation va de 2h au minimum, à 15 jours au maximum avant l'heure du déplacement prévu. Par ailleurs, la commune réfléchit à l'implantation de nouveaux arrêts en périphérie du centre (quartiers ouest, Moulin...). → *Le service fonctionne du lundi au samedi de 6h30 à 20h30 (sauf jours fériés). Réservations possibles du*

*lundi au vendredi de 8h à 18h : 09 70 83 01 23.*

*Tarif : 1,10€ pour un trajet ou inclus dans le forfait des abonnés Pass Provence.*



Bulletin d'informations municipales

N°28 - Printemps 2016.

Tiré à 1900 exemplaires

Hôtel de ville, avenue d'Albertas

13650 Meyrargues - 04 42 57 50 09

Directeur de publication :

Mireille Jouve

Comité de rédaction et de conception :

service communication,

Chloé Arnaud, Eric Giannerini,

Philippe Grégoire.

Photos : Chloé Arnaud, Josiane Jadeau,

service communication.

Imprimé par l'Imprimerie de

Haute-Provence (IDHP)



Retrouvez dans chaque édition une tribune permettant aux élus de la majorité et de l'opposition de s'exprimer.

## L'institution métropolitaine est en route

C'est désormais acté. Le 19 février 2016, le Conseil constitutionnel a validé la composition de la métropole Aix-Marseille Provence (MAMP). L'institution est en route. Après 23 années au sein de la communauté de communes, puis de la communauté d'agglomération du pays d'Aix (CPA), Meyrargues fait maintenant partie de ce nouvel établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui regroupe les six intercommunalités qui existaient jusqu'alors en Provence (Agglopolo de Salon-Etang de Berre, le SAN Ouest-Provence Istres, pays de Martigues, pays d'Aubagne, pays d'Aix et Marseille Provence Métropole). Mieux connaître cette métropole, c'est permettre de s'adapter aux nouvelles règles et donc de défendre les intérêts de notre commune.

D'une superficie de 3 148 km<sup>2</sup>, la métropole AMP représente plus de 1,8 millions d'habitants et 92 communes. Le conseil métropolitain, à l'image d'un conseil municipal, est constitué de 240 élus, présidé par Jean-Claude Gaudin, le maire de Marseille. Parmi ces élus, on compte 20 vice-présidents. Les maires seront *de facto* conseillers métropolitains. La métropole assume les grandes compétences jusqu'à présent portées par les EPCI (transports, développement économique, aménagement, politique de l'habitat et de la Ville, environnement...). Elle est aidée dans sa tâche par six conseils de territoire (chevilles ouvrières de l'institution métropolitaine) et appuyée par la conférence des maires (composée des maires des 92 communes). La métropole a un budget propre provenant de dotations de l'État, de régie et de recettes fiscales des anciens EPCI. Il faudra harmoniser la fiscalité des six anciens EPCI pour les fusionner en une seule fiscalité : celle de la métropole. Il est prévu que ce lissage se fasse sur une douzaine d'années au maximum.

L'expérience et l'ensemble des connaissances du monde politique mais également le réseau, que depuis deux mandats, Mireille Jouve, maire et sénateur des Bouches-du-Rhône, a su tisser, va lui permettre de défendre au mieux les intérêts de Meyrargues (demandes d'aides financières et techniques pour l'élaboration de projets d'intérêt général) au sein du conseil métropolitain, du conseil de territoire et de la conférence des maires.

L'équipe majoritaire du conseil municipal  
"Meyrargues Demain"

## "On n'est nulle part quand on est partout" (Sénèque)

Alors que la commune de Meyrargues est gérée par un maire et sénateur, les questions du cumul des mandats et de la redistribution de la réserve parlementaire n'ont jamais été autant au cœur de notre actualité locale.

Un sénateur possède une enveloppe annuelle d'environ 150 000 euros. Cette somme fait ensuite l'objet d'une redistribution sous forme de subventions. Une loi sur la transparence publique de septembre 2013 impose la publication annuelle des subventions accordées par chaque sénateur. Pour autant, certains continuent de dénoncer l'attribution de subventions par la réserve parlementaire au motif qu'elle pourrait servir les intérêts personnels des sénateurs qui les attribuent. Devenu rare, cet argent public doit servir l'intérêt général. Le rôle d'un sénateur responsable est alors de soutenir les projets d'investissement de proximité décidés par les collectivités locales et les activités menées par les associations. Dernièrement, Gérard Larcher a directement aidé sa ville, Rambouillet, pour la restauration d'une église et pour l'extension de la vidéo surveillance. Le sénateur-maire de Toulon, Hubert Falco a quant à lui subventionné directement l'amélioration du foyer des anciens.

A l'heure où notre village se meurt progressivement, nous attendons beaucoup de la générosité de notre maire et sénateur. Cette réserve parlementaire n'aurait-elle pas pu nous permettre de préserver le distributeur de billets et améliorer ainsi notre quotidien ?

Certes, l'exercice d'un mandat parlementaire permet de bénéficier de moyens financiers. Cependant, l'exercice du mandat de maire peut perdre en efficacité. A ce sujet, le site contribuables.org vient d'attribuer à Meyrargues la note de 7/20. Comme pour un grand nombre de professions, où la passion est le moteur d'une carrière, être élu local exige beaucoup de travail et surtout de la rigueur. En cas de cumul des mandats, ces qualités exigées doivent être démultipliées pour parvenir à servir les intérêts de la commune. Reste à attendre l'application prochaine de la loi sur le non-cumul des mandats ...  
ous l'action...

Gilbert Bougi, Gisèle Speziani,  
Stéphane Depaux et Carine Medina  
Mail : parlons.meyrargues@gmail.com / Tél : 06 13 92 02 41

**MAIRIE** : 04 42 57 50 09 ou [accueil@meyrargues.fr](mailto:accueil@meyrargues.fr)

Lundi, mardi, jeudi : 8h à 12h

Mercredi, vendredi : 8h à 12h et de 14h à 18h

**CCAS** : 09 71 09 55 14 - [ccas.emploi@meyrargues.fr](mailto:ccas.emploi@meyrargues.fr)

Du lundi au jeudi : 8h30 à 11h30

Le vendredi : 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30

**PERMANENCES :**

**CAUE** : 04 42 57 50 09

Ivan Di Pol : Tous les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredi du mois, sur rdv

**ABF** (Architecte des Bâtiments de France)

Cécile Raffier : 04 42 57 50 09 sur rdv

**MISSION LOCALE** : 04 42 61 92 50

le mercredi matin sur rdv

**CONCILIATEUR DE JUSTICE** : 04 42 57 50 09

le 3<sup>e</sup> jeudi du mois sur rdv

**ADAR** : le mercredi de 14h à 16h

**ASSISTANTE SOCIALE** : 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi du mois sur rdv

**PERMANENCES :**

Maire : Mireille Jouve sur rendez-vous à l'accueil

Urbanisme : S. Thomann : sur rendez-vous à l'accueil

CCAS : Andrée Lalauze, le mercredi sur rendez-vous

auprès du CCAS : 09 71 09 55 14

Député d'Aix et du pays d'Aix :

Jean-David Ciot : 04 42 38 50 82

Conseillère départementale :

Patricia Saez : [patricia.saez@cg13.fr](mailto:patricia.saez@cg13.fr)

**MÉDIATHÈQUE :**

04 42 67 40 98 / [mediatheque@meyrargues.fr](mailto:mediatheque@meyrargues.fr)

Mercredi de 14h à 18h et samedi de 9h à 12h.

**ÉCOLES :**

Elémentaire : 04 42 57 51 56

Maternelle : 04 42 57 53 22

Crèche : 04 42 63 47 52

Centre de loisirs : 06 29 21 30 64

Restaurant scolaire : 04 42 63 49 64

Foyer de l'Âge d'or : 04 42 57 59 21

Gardien plateau de la Plaine - réservations de salles :  
04 42 63 47 03 - 06 16 82 13 88 - [gymnase@meyrargues.fr](mailto:gymnase@meyrargues.fr)

**DIVERS :**

Correspondante locale du journal *La Provence* :

[josiane.jadeau@orange.fr](mailto:josiane.jadeau@orange.fr) - 06 71 97 58 19

Sécurité sociale : Permanence en mairie de Peyrolles  
(04 42 57 80 05), les mardis et jeudis de 8h à 11h30.

Service communication : 04 42 57 50 09

[infosmairie@meyrargues.fr](mailto:infosmairie@meyrargues.fr)

Bulletin d'informations municipales (Bim) :

04 42 50 57 09 ou [bim@meyrargues.fr](mailto:bim@meyrargues.fr)

**TAXIS :**

Chantal Michel : 04 42 57 58 95 - 06 700 228 38

Michel Chenaf : 06 18 83 24 02

Toute l'actualité sur le panneau électronique (devant la  
mairie), sur [meyrargues.fr](http://meyrargues.fr) et sur facebook.

**VACANCES SCOLAIRES**

Été : 6 juillet au 31 août 2016.

Toussaint : 20 octobre au 2 novembre 2016.

Noël : 18 décembre 2016 au 3 janvier 2017.

Rentrée scolaire prévue le jeudi 1<sup>er</sup> septembre.

**URGENCES : SANTÉ**

Centre anti poison : 04 91 75 25 25

Cabinet dentaire : 04 42 57 51 82

Chirurgiens dentistes de garde : 0892 566 766

Hôpital d'Aix : 04 42 33 50 00

Hôpital de Pertuis : 04 90 09 42 42

Samu : 15

Pharmacie du village : 04 42 57 50 16

Pharmacies de garde : 3237

Infirmières : Isabelle Maillard : 04 42 96 57 36

Catherine Martin : 04 42 57 50 18 - 06 26 60 47 74

Florence Popescu : 04 42 63 49 05

**DÉCHETTERIE :**

Chemin de l'Espougnac.

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17heures.

Dimanche et jours fériés de 9h à 12heures.

Médecins : Philippe Vincent : 04 42 57 51 98

Hervé Castel : 04 42 57 50 40

SOS médecin : 04 42 26 24 00

SOS vétérinaire : 04 42 59 90 62

**SECOURS**

Police : 17

Gendarmerie de Peyrolles : 04 42 57 80 09

Police municipale : 04 42 57 58 22

[police@meyrargues.fr](mailto:police@meyrargues.fr)

Pompiers : 18 ou 112 (portable)

Urgence ERDF : 08 10 33 31 13/GRDF 0800 47 33 33

**ENCOMBRANTS** : Ils sont enlevés gratuitement le lundi  
matin devant le domicile (réservé aux personnes ne pou-  
vant se déplacer). Il faut en faire la demande en mairie la  
semaine précédente. Contact : 04 42 57 50 09.

**GRAND SITE SAINTE-VICTOIRE**

**04 42 64 60 90**

## ARRÊT SUR IMAGES



→ Près de 200 minots ont foulé la pelouse du stade Noël Véran pour le tournoi de Pâques. Les 10 équipes de la catégorie U9 et les 12 équipes en U11 ont été récompensées.



→ Jolie performance artistique pour les élèves de maternelle. Ils ont oeuvré pour leur grande lessive sur le thème "bouger les lignes" et le résultat est magnifique. Bravo!



→ Une soixantaine de futurs champions de pétanque se sont retrouvés pour la première étape d'un tournoi jeune organisé par le comité bouliste 13 et encadré par Les Cigalons.



→ Le club de l'Âge d'or ne s'arrête jamais. (▲) Bal costumé, randonnée (▼) ou encore cours d'informatique avec Tanguy... les adhérents n'ont pas le temps de s'ennuyer.



→ Une fierté pour Franck Héritier (au centre avec le bétet), chef d'équipe des services techniques de la commune. Il est arrivé 1<sup>er</sup> d'un concours de chiens de rapprocheurs sur sangliers sur terrain libre, organisé dans le Gard. Félicitations!



Les cours d'informatique, avec Tanguy, destiné au club de l'Âge d'or.